



COMITE MUNICIPAL DES FETES DU ROVE

Marché de Noël

Dimanche 19 décembre 2021

FICHE D'INSCRIPTION (à retourner en mairie avant le 10 décembre 2021)

Je soussigné(e) **Nom** : **Prénom** :

Adresse :

Téléphone :

Email :@.....

➤ Souhaite exposer au Marché de Noël le dimanche 19 décembre 2021 au gymnase municipal « Blaise Gouiran ».

➤ **PRODUITS PROPOSES** :

➤ Nombre de tables souhaitées (1 table = 1.20ml) :

(Le nombre de tables affecté peut être modifié par l'organisateur en fonction du nombre de participants)

➤ Certifie être un artisan (ou) artiste amateur (le marché est interdit aux professionnels).

Je m'engage à :

- Présenter et à vendre uniquement des produits de ma propre fabrication. (Toute vente de produits issus du commerce est strictement interdite).

- Exposer seulement les produits retenus (Le Comité Municipal des Fêtes peut refuser le stand le jour J s'il ne correspond pas aux critères énoncés).

- Assurer une présence journalière pendant l'intégralité de la manifestation.

Je prends connaissance que :

- L'inscription est gratuite et obligatoire

- Les stands sont ouverts aux artistes et artisans domiciliés sur la Commune du Rove (fournir un justificatif de domicile).

- Le Marché de Noël est ouvert au public de 9h à 17h

- La mise en place doit impérativement être effectuée à partir de 7h jusqu'à 9h ;
le remballage à partir de 17h.

- Aucun véhicule ne pourra stationner à l'intérieur de l'enceinte du gymnase (sauf pendant le déchargement et le chargement).

- Le comité des fêtes assure un stand de vente de boissons et petite restauration. Tous les bénéfices récoltés servent à l'organisation de multiples manifestations gratuites en direction de la population. Merci de privilégier ce stand.

- Passe sanitaire et port du masque obligatoires à l'intérieur du gymnase.

Fait à le Rove, le :

Cadre Réserve à l'administration

Inscription validée le.....

Inscription refusée le.....
Motif.....

L'organisateur :

**Signature de l'exposant
Précédée de la mention « Lu et approuvé »**